

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 2

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des divers fonctionnaires et les lois nouvelles sur l'enseignement.

Dans la seconde partie, nous remarquons d'abord un article de M. Compayré sur la loi du 19 juillet 1889, un travail de M. Marion sur l'instruction civique, une étude sur Jean-Jacques Rousseau, d'autres articles sur les Expositions de Melbourne et de Paris, etc., etc.

Nous résumerons quelques-uns de ces travaux dans notre prochain numéro.

R. H.

CORRESPONDANCES

I

Conférence du corps enseignant du VI^e arrondissement, présidée par M. l'inspecteur Perriard, à Fribourg, le 11 décembre 1889.

Après la prière d'usage, M. l'Inspecteur ouvre la séance en saluant la présence de M. le Rd chanoine Morel, inspecteur scolaire, et nous adresse à tous une cordiale et chaleureuse bienvenue.

L'appel nominal et la lecture du protocole faits, on passe aux tractanda suivants :

- I. Communications diverses ;
- II. Discussions sur les devoirs à domicile ;
- III. Une leçon pratique ;
- IV. Deux déclamations ;
- V. Questions éventuelles.

I. M. l'Inspecteur nous communique quelques avis, dont voici les principaux :

1^o Le journal de classe doit être tenu régulièrement aussi bien pendant le semestre d'été que durant le semestre d'hiver.

2^o Dans les rapports hebdomadaires, il est nécessaire d'indiquer si les absences illégitimes sont les premières, les deuxièmes, les troisièmes, etc. du semestre. Cette indication est de rigueur.

3^o Dans les écoles mixtes, les leçons d'ouvrage ne doivent pas enlever aux filles le congé hebdomadaire, ni empiéter sur les leçons à donner spécialement aux garçons, cela en conformité des art. 23 et 24 du Règlement général.

4^o L'ouvrage de M. l'abbé Dunoyer, curé de Cressier, qui a pour titre : *Recueil des textes de la Sainte-Ecriture et des exemples historiques cités à la fin de chaque chapitre du catéchisme* et qui a déjà été recommandé aux instituteurs par M. le Directeur de l'Instruction publique, sera cédé pour le prix d'un franc à MM. les membres du corps enseignant.

5^o L'introduction de conférences régionales libres sont tout particulièrement recommandées ainsi que cela se pratique déjà chez MM. les Instituteurs de la rive droite de la Sarine.

6^o Durant cette année scolaire, on étudiera les chants N^{os} 17, 19, 29, 66, 79 et 116 du *Recueil du Valais* pour l'école et la famille.

7^o M. l'Inspecteur nous recommande encore, surtout pour nos cours de perfectionnement, l'emploi des cartes de calcul qui ont pour

titre : *Recueil de problèmes posés dans les examens de recrues*, par REINHARD (5 séries, calcul mental et calcul écrit, à 30 cent. la série, chez Antenen, à Berne).

8^o Questions mises à l'étude.

a) Pour MM. les instituteurs, l'une des questions suivantes :

1^o Comment le dessin doit-il être compris et enseigné dans les écoles primaires et régionales ? (Question du Comité cantonal.)

2^o D'après le programme général de nos écoles primaires, déterminez, avec quelques développements, les matières qu'il convient d'enseigner pendant le cours d'une ou, le cas échéant, de deux années scolaires.

En établissant ce programme détaillé, chaque instituteur s'inspirera, autant que possible, des besoins locaux comme aussi de l'organisation de sa classe et du développement intellectuel de ses élèves.

b) Pour Mesdames les Institutrices, l'une des questions ci-après :

1^o La première question ci-dessus mentionnée ;

2^o Les tâches à domicile ;

3^o Méthode à suivre dans l'emploi du *Manuel d'économie domestique*. — Exemple d'une leçon modèle. — Meilleurs ouvrages à consulter pour l'enseignement de cette branche à l'école primaire.

Les rapports sur la première question doivent être transmis à M. l'Inspecteur, au plus tard pour le 28 janvier, et ceux de l'une des autres questions pour le 1^{er} avril.

II. La discussion sur *les tâches à domicile* a été très animée, car chacun a apporté sa part de savoir et d'expérience. En résumé, cette question pleine d'actualité a donné lieu aux conclusions suivantes :

a) Les devoirs à domicile sont nécessaires ;

b) Ils doivent être courts, bien préparés la veille, soigneusement corrigés le lendemain et toujours contrôlés par le maître ;

c) Ils seront donc la continuation du travail du jour ;

d) Ces devoirs domestiques pourront être, ou des exercices oraux, ou des sujets de composition, ou des problèmes de calcul. (Lire la Remarque 2^o de la page 17 du Programme général de nos écoles primaires.)

III. Une leçon pratique a été ensuite donnée par M. l'inspecteur Perriard sur la géométrie intuitive. Cette leçon avait pour but de nous montrer la meilleure méthode à suivre dans l'enseignement de cette branche à l'école primaire. Par une marche bien graduée, M. l'Inspecteur a parcouru tous les différents volumes depuis le cube proprement dit jusqu'à la sphère. De la description, il passe au dessin sur la table noire, de chaque corps. De la théorie, il arrive à la pratique en exhibant des solides géométriques correspondant à la leçon qui a été très appréciée et fort goûtée de chacun.

IV. M. Hermann, instituteur à Barberêche, et le soussigné ont produit chacun une déclamation. Cette partie de la séance a particulièrement captivé l'attention des auditeurs.

V. Une intéressante question, soulevée par M. l'Inspecteur et qui a rencontré de chauds partisans, a été débattue vivement. A la presque unanimité, il a été décidé de se joindre aux autres instituteurs du canton et d'adresser une pétition au Haut Conseil d'Etat, afin que le corps enseignant du canton reçoive gratuitement la *Feuille officielle*, ou tout au moins une réduction dans le prix d'abonnement, selon le vœu formulé par MM. les Instituteurs de la Veveyse.

M. le Président nous donne lecture d'un modèle de programme ci-après établi et que MM. les Instituteurs peuvent consulter pour

PROGRAMME PARCOURU EN 1889-90

Ecole de N.

	COURS SUPÉRIEUR	COURS MOYEN	COURS INFÉRIEUR
1. RELIGION	Récitation des chapitres du catéchisme donnée par M. le curé.	Comme au cours supér.	<i>Idem.</i>
2. LECTURE	<i>Histoire sainte.</i> Les 2 premières parties jusqu'à la page..... <i>Livre de lecture.</i> La 3 ^e partie : Le règne animal, jusqu'à la page.....	Comme au cours supér. <i>Livre de lecture du degré moyen.</i> De page 1—75.	<i>Syllabaire.</i> — Les 30 premières pages du degré inférieur.
3. GRAMMAIRE	Les dix parties du discours. Les remarques les plus importantes sur les mots variables. — Analyse grammaticale et de la proposition.	Les 15 premiers paragraphes de l' <i>appendice</i> grammatical du Livre de lecture.	Noms, adjectifs et verbe.
4. COMPOSITION	Voir les sujets étudiés à la fin du programme.	<i>Idem.</i>	Leçons de choses sur les objets suivants :
5. CALCUL ORAL	Les IV ^e et V ^e chap. du manuel Ductotterd.	Les III ^e et IV ^e chap. jusqu'à la division.	Le II ^e chapitre.
6. CALCUL ÉCRIT Etc. Etc. Etc.

Remarques. Composition { Cours supérieur } sujets traités :
 Récitation : les deux Cours réunis, morceaux étudiés

dresser leur programme à l'époque des examens officiels du printemps.

M. Genoud, administrateur du Dépôt central, nous donne aussi d'utiles renseignements au sujet des commandes à faire pour obtenir le matériel d'école.

Puis à une heure, M. l'Inspecteur avant de clore la séance par la prière, nous adresse encore quelques paroles pleines d'encouragements. Il remercie gracieusement M. le Rd chanoine Morel et les instituteurs de la ville de Fribourg de leur participation à notre conférence et invite le corps enseignant à une modeste agape à l'hôtel du Faucon où, comme précédemment, un dîner fort bien servi fut assaisonné par une cordiale et franche gaieté qui nous a laissés à tous les meilleurs souvenirs.

Givisiez, le 16 décembre 1889.

MATHEY, E., secrétaire.

II

Remaufens, le 17 décembre 1889.

Conférence pédagogique de la Veveyse

Monsieur le Rédacteur,

Sur votre demande, M. notre Inspecteur a bien voulu m'autoriser à vous adresser les lignes suivantes :

Le 21 novembre dernier, les instituteurs et institutrices de la Veveyse étaient réunis en conférence officielle, au local ordinaire, à Châtel-Saint-Denis. M. le préfet Andrey honorait l'assemblée de sa présence, témoignant ainsi de l'intérêt bien vif qu'il porte à la cause de l'éducation populaire.

Le tiers environ du corps enseignant du district ayant été renouvelé cette année, M. Villard, inspecteur, avait jugé opportun de convoquer ces nouveaux membres en particulier, sur 9 heures du matin, afin de leur donner des directions spéciales, entre autres sur sa manière de procéder aux examens de fin d'année.

La séance générale eut lieu l'après-midi. Elle s'ouvrait à 4 heures par la prière d'usage ; car depuis que l'impitoyable mort nous a ravi le regretté M. Duc, le chant a déserté la partie officielle de nos conférences.

L'appel nominal accuse l'absence de deux instituteurs, dont l'un avec justification pour cause de force majeure.

Après la lecture du protocole de la conférence du printemps, M. le Président donne connaissance d'une circulaire de la Direction de l'Instruction publique avisant MM. les Inspecteurs scolaires que le Département militaire suisse a décidé de s'enquérir par lui-même de quelle manière est exécutée l'ordonnance fédérale sur l'enseignement de la gymnastique dans les écoles primaires.

Le principal objet des *tractanda* de cette séance avait pour but d'obtenir le plus d'uniformité possible dans l'emploi du matériel scolaire durant le présent semestre. A cet effet, M. l'Inspecteur fait circuler dans l'assemblée divers échantillons obtenus du « Dépôt cantonal », et il prescrit spécialement :

1^o Cahier et ardoise, avec réglure N^o 7, destinés aux copies dans le cours inférieur ;

2^o Cahier de 60 pages, N^o 1 du prix courant, dont le prix est des plus avantageux ;

3^o Cahier quadrillé, destiné aux exercices de comptabilité, ainsi que du papier conforme à celui de ce cahier, pour les travaux écrits de l'examen du printemps prochain.

Tout en examinant en détail le prix courant envoyé à chaque école par le « Dépôt central », M. l'Inspecteur recommande :

1^o De ne pas acheter la grande carte du canton par Strijensky ; la petite est suffisante et bien préférable ;

2^o Pour les écoles qui suivent la méthode de lecture de M. Horner, les cahiers d'écriture en rapor ;

3^o A l'usage des maîtres : a) *Éléments de géométrie* par Frossard et Corthésy, afin de donner quelques notions de cette science aux garçons de nos écoles ; b) *Notions de comptabilité* de M. Genoud, dont M. Villard désire surtout voir faire à nos élèves les exercices contenus dans les pages 17 à 27 ; c) la méthode de dessin Horsir-Déon, ce qu'il y a de mieux sous ce rapport pour le moment.

M. Favre, à Fiaugères, trouve singulier que la brochure *Aux recrues suisses* ne figure pas dans le susdit prix courant. Il est répondu à cette observation, qu'on peut toujours se procurer cet ouvrage à l'imprimerie Ackermann, à Bulle.

La même remarque étant faite au sujet du catéchisme diocésain, M^{lle} Cardinaux dit qu'elle a reçu du Dépôt les catéchismes qu'elle y a demandés. Dont avis aux membres du corps enseignant. Nous supposons d'ailleurs que les librairies, les magasins de nos villages en seront encore pourvus

Passant à un autre objet des *tractanda*, M. l'Inspecteur nous fait connaître que, du tableau comparatif des absences pour les écoles du VII^e arrondissement, en 1888-89, il appert que la moyenne par élève est de : 2-21 pour cause de maladie, 0,5-16 avec permission, et 0,1-4,4 pour absences illégitimes. La variation moyenne totale est de 5 à 28 absences par élève.

A ce propos, M. le Président déclare ne pas s'expliquer une différence aussi notable, surtout dans la moyenne des absences pour maladies ; il craint que, malgré les nombreuses observations antérieures, certains maîtres ne se laissent encore tromper. Il ne comprend pas mieux le fait que l'une ou l'autre école n'aient aucune absence illégitime durant toute l'année. Aussi recommande-t-il plus de sévérité pour les permissions.

La carte dressée par les soins du bureau fédéral de statistique à la suite des derniers examens de recrutables, est mise en circulation dans l'assemblée par M. l'Inspecteur qui fait spécialement remarquer la teinte par trop foncée donnée cette fois à notre district.

Afin d'améliorer, autant qu'il est en nous, ce fâcheux état de choses, M. Villard désire voir à l'avenir :

a) L'ordre du jour mieux suivi ;

b) Le journal de classe tenu d'une manière plus détaillée par quelques maîtres, en y indiquant la matière spéciale qui fait l'objet de chaque leçon et exercice ;

c) Le programme mieux étudié, afin de savoir ce qu'il faut enseigner dans chaque cours ;

d) Un plus grand soin voué à la correction des cahiers, ainsi qu'aux exercices de mémoire ; insister surtout sur la récitation des corrigés de compositions ;

e) Une meilleure préparation des leçons. Il ne suffit pas de s'occuper de son école durant les heures consacrées à l'enseignement ; il faut en avoir le souci encore avant et après ;

f) Un usage plus fréquent du tableau noir pour communiquer, avec plus de fruit, les connaissances dans toutes les branches ;

g) Plus de diligence dans la transmission des listes mensuelles d'absences, et une meilleure indication des absences illégitimes antérieures.

Avis nous est ensuite donné que pour les futurs examens, des questionnaires sur la grammaire, l'histoire et la géographie seront préparés par M. l'Inspecteur pour être tirés au sort par les élèves qui devront y répondre oralement et sans autre préparation.

Pour ce qui concerne les cours de perfectionnement, M. l'Inspecteur formule les *desiderata* suivants :

1^o Partout où la chose n'offre pas de graves inconvénients, l'instituteur doit faire en sorte que ces cours aient lieu le jour de congé hebdomadaire, conformément à la loi, et autant que possible le matin.

2^o Pendant que les jeunes gens sont occupés aux travaux écrits, le maître ne doit pas rester oisif, mais appeler successivement chaque élève à la carte pour y être interrogé sur les branches civiques.

3^o Dans les feuilles des examens de recrutables, les opérations de calcul écrit devant figurer au complet, il faut exercer les élèves à y consacrer le tiers à droite de la page, tandis que les deux autres tiers sont réservés aux solutions.

4^o Exiger que les exercices sur papier soient écrits à l'encre et proprement.

5^o Distinguer dans les rapports sur ces cours, les diverses catégories d'élèves par les lettres *a*, *b*, *c*, ainsi qu'il est prescrit. (Cette observation est faite à cause d'omissions nombreuses.)

6^o Donner les notes d'une manière plus consciencieuse et ne pas oublier de changer la *légende* des *livrets-certificats*, laquelle n'est pas conforme à la nouvelle loi scolaire. Il en est de même pour le *Registre matricule*.

M. l'Inspecteur qui veut bien, chaque année, comme moyen d'émulation entre les membres du corps enseignant, dresser un tableau comparatif des écoles de l'arrondissement, tableau basé sur les notes obtenues par chaque élève du cours supérieur pour les travaux écrits aux examens de printemps, nous fait la remise de chacun un exemplaire autographié.

Arrive le moment des propositions individuelles. M. Schmutz émet le désir que le programme d'histoire soit scindé en deux parties à parcourir en deux ans, c'est-à-dire : 1^{re} année, jusqu'à la Réformation, et 2^e année, jusqu'à nos jours. M. l'Inspecteur adhère à cette proposition, à laquelle se range d'ailleurs toute la conférence, sans opposition.

Puis M. le Préfet, invité à nous adresser quelques paroles, attire notre attention sur certains articles du *Règlement général*, dont l'observation laisse, paraît-il, à désirer, notamment en ce qui concerne : *a*) La surveillance à exercer sur les élèves en dehors des classes ; *b*) le recollement de l'inventaire à la fin de chaque année ; et *c*) la responsabilité des élèves relativement aux dégâts causés par eux dans la salle et au matériel scolaire.

M. l'Inspecteur prie l'assemblée de prendre bonne note des observations de M. le Préfet. Il résume ensuite en quelques mots ses propres avis et recommandations, puis la séance est levée vers quatre heures.

Après un rafraîchissement pris ensemble, chacun regagne ses pénates, résolu à travailler avec une nouvelle ardeur au progrès de nos écoles.

COCHARD, Jos.

III

Monsieur le Rédacteur,

Ma dernière correspondance contient quelques incorrections, entre autre le premier alinéa dont la fin donne lieu à une équivoque. Mille excuses, à ce sujet, à vos honorables lecteurs.

Le numéro du *Bulletin* contenant la correspondance dont nous avons l'honneur d'entretenir vos abonnés, recélait une brochure assez volumineuse : le catalogue de l'Exposition scolaire permanente de Fribourg, remplaçant un numéro du *Bulletin pédagogique*. Ce doit être un travail d'un réel mérite : quelque chose de très apparent nous le fait croire. Aussi l'avons-nous consulté avec un vif intérêt, surtout en ce qui concerne les méthodes d'enseignement du dessin. Parmi la foule des auteurs cités, nous lisons, à notre entière surprise : Monrocq ! Monrocq !! Monrocq l'antiméthodique !!! Ah ! nous voilà édifié ! Qu'il nous soit permis d'ouvrir une parenthèse.

Un catalogue aussi important que celui de l'Exposition de Fribourg, doit être autre chose qu'une nomenclature un peu moins aride que celle d'un catalogue de libraire, où bons et mauvais ouvrages se coudoient nécessairement et indifféremment. Un progrès désirable sera réalisé, lorsque les ouvrages à recommander seront qualifiés comme tels dans cette liste. L'r — ou autre signe conventionnel — indiquant actuellement les ouvrages *reliés*, devrait spécialement désigner les ouvrages *recommandés*. Une annotation de ce genre s'impose et rendrait de grands services aux personnes appelées à se procurer et à employer de bons manuels d'enseignement. Alors le catalogue serait d'une utilité incontestable ; il pourrait éventuellement remplacer un numéro du *Bulletin* et mériterait, à lui seul, une nouvelle médaille de bronze dont le dessin embellirait et enrichirait encore le reste de sa couverture. Nous fermons la parenthèse ¹.

Nous devrions abandonner la lice ; mais nous ne saurions la quitter en si bonne compagnie, amis lecteurs, sans inscrire une observation encore.

(A suivre.)

F. B., instituteur.

IV

Le 22 janvier 1890.

Monsieur le Rédacteur,

Sur votre demande, je vous ai envoyé un compte rendu de l'Exposition de dessin qui a eu lieu à Lausanne à l'occasion du dernier congrès scolaire. Dans mes appréciations, je me suis permis d'émettre une critique fort anodine des travaux de « certaines écoles qui ont envoyé d'horribles académies où les maîtres occuperaient mieux leur temps à faire tracer des lignes droites. » On le voit, je ne désignais aucun maître expressément, aucune école, aucun élève. En parlant des cahiers Monrocq je disais : « Il n'y a rien d'aussi antiméthodique que ces feuilles tirées au lavis et qui ne disent rien à l'élève s'il n'a pas devant soi l'objet représenté en nature. » J'étais loin de croire que quelque maître pût s'offenser de ces réflexions qui n'ont rien de personnel, rien de blessant. J'étais loin de supposer surtout que ces deux lignes piqueraient l'amour-propre de M. B., au point d'en faire

¹ L'auteur de la lettre se livre ici à des attaques à l'égard de l'Exposition scolaire. Nous croyons devoir retrancher ce passage, car l'Exposition n'est pas en cause. RÉDACTION.

jaillir ce flot d'aménités qui menace d'inonder le *Bulletin* pendant une partie de l'année 1890.

Je ne voulais pas répondre à la première épître de M. B., pensant qu'ayant une bonne fois dégorgé sa bile, il se sentirait soulagé et satisfait. Mais voici qu'il revient à la charge et annonce encore de nouvelles lettres!!!

Je ferai deux parts de ses réponses : la part des injures, des plaisanteries plus ou moins lourdes où il a cru devoir mêler à la polémique l'Exposition scolaire, etc., etc.

Je n'ai rien à répliquer à ces insultes. Sur ce terrain, je m'avoue battu et je lui laisse la palme. Il serait difficile, en effet, d'être plus fort, plus abondant.... en grossièretés.

Il est une seconde part dans ses lettres : ce sont les faits, les arguments qu'il avance pour combattre mon appréciation.

D'abord, pour nous prouver l'excellence des cahiers Monrocq, il nous dit que deux de ses élèves ont été reçus à l'École des Beaux-Arts.

Si cet argument avait quelque valeur, il prouverait que toutes les méthodes sont bonnes, car les élèves des écoles supérieures de dessin sont loin d'avoir suivi tous la même méthode.

Second argument : la méthode Monrocq figure à l'Exposition scolaire de Fribourg, comme si l'adoption d'un manuel ou d'une méthode à l'Exposition pouvait être confondue avec une recommandation de cette méthode!

Le compte rendu détaillé de l'Exposition de dessin de Lausanne vient de paraître. Je pourrais me prévaloir contre mon adversaire du silence absolu du rapport sur tous les chefs-d'œuvre sortis de l'école de M. B. bien que ce rapport signale pourtant les travaux du Brassus, de Charbonnières, d'Ecublens et même du Chenit; mais je n'en ferai rien.

Je serai bref; je me contenterai de citer différentes appréciations du Rapport. J'espère que mon adversaire sera satisfait :

1. « *Modèles Monrocq* : Les croquis à main levée ne sont pas assez soignés. »

2. Ailleurs : « Quant au *Cours élémentaire d'ornement d'après la bosse*, édité par la maison Monrocq, nous nous bornerons à dire que l'ornement d'après la bosse doit être travaillé d'après la bosse et non d'après le modèle graphique (estampe). Il en est de même d'autres ouvrages de cette collection (Monrocq)... plus recommandables au point de vue archéologique que pédagogique. »

3. En parlant de l'école du Chenit, il est dit : « Celle-ci (Chenit) est représentée par quelques dessins d'imitation faits sans méthode apparente, d'après des modèles graphiques ou méplats de la collection Monrocq. »

Quant à l'Exposition scolaire de Fribourg, elle a envoyé à Lausanne ses meilleurs modèles, ses meilleures collections pour l'enseignement du dessin. Je défie M. B. de trouver un seul Monrocq de cette Exposition dans la liste publiée sous le titre de Librairie technique : elle n'a envoyé que des ouvrages vraiment recommandables.

Je terminerai par cette appréciation de M. Eug. Guillaume, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin : « Il ne suffit pas, pour une école, de posséder des modèles quelconques, quelquefois hors d'usage. Cela vaut certainement mieux que rien, et, surtout, mieux que les images grossièrement coloriées

qui ont eu cours pendant si longtemps; avec ces modèles de rebut, les élèves peuvent s'exercer à faire des relevés; mais ils n'apprennent rien de pratique. »

M. Guillaume fait évidemment allusion ici aux cahiers Monroq.
X.

NOUVEAUX OBJETS REÇUS

A L'EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE SUISSE, FRIBOURG
(Suite.)

B. Bibliothèque

De *M. Théodore Bauer, Zurich*. Antiquarisches Bücherverzeichniss.

De *M. Grangier, Louis, professeur, Fribourg*. Nova Helvetiæ Tabula géographica, 1712; 4 feuilles.

De *M. Karl Hintræger, architecte, Vienne*. Volksschulbauten in der Schweiz und in Italien.

De *M. P. César, à Saint-Imier*. La patricienne.

De *M. Gerster, géographe, Rheineck*. Zur Geschichte der graphischen Darstellung des Schweizerlandes. — Ueber Herstellung von Schulatlanten. — Leitfaden zum Gebrauche der Karte von Baden, Württemberg, n. ang. Geb. — Die Geographie der Gegenwart, vom Standpunkte der Wissenschaft, der Schule und des Lebens.

De *MM. Orell Fussli et C^{ie}*. Album national suisse, 7^e, 8^e et 9^e livraisons.

Neve Madoge, Bruxelles. Enseignement de la lecture, 2 vol.

De *M. Georg, éditeur, Lausanne*. Catalogue mensuel de la librairie française.

De la *Direction de l'Instruction publique, Berne*. Die Götter Griechenland's im Zusammenhange der allgemeinen Religionsgeschichte.

De *M. Lorson, photographe*. 2 photographies du buste Girard.

Du *Bureau of Education Washington*. Proceedings of the Département of superintendence of the national éducation association at its meeting in Washington. February 14-16, 1888. — Industrial éducation in the South. — Report of the Commission of éducation for the year 1886-87.

Du *Département de l'Instruction publique, Berne*. Bericht über die Taubstummenanstalt Frienisberg, 1889.

Du *Deutschen Schulmuseum*. Litterarische Beilage zur Pädagogischen Zeitung. — Article sur l'Exposition scolaire, Fribourg.

De *MM. Orell Fussli et C^{ie}, Zurich*. Wandtafeln für den naturgeschichtlichen Anschauungsunterricht.

De la *Société des téléphones, Zurich*. Catalogue d'instruments de physique.

De *M. Edmond Groult Lisieux (Calvador)*. Congrès international des œuvres d'instruction populaire par l'initiative privée.

De la *Librairie Hachette et C^{ie}, Paris*. Musée des écoles, catalogue. — Catalogue et livres pour distribution de prix.

(A suivre.)

L. GENOUD, directeur.
